

Conduite éthique

Guide du savoir-agir professionnel du stagiaire¹

Du statut d'étudiant à celui de stagiaire,
un changement de posture

Préambule

Passer du statut d'étudiant à celui de stagiaire n'est pas toujours évident. Ce changement de posture, ce passage de l'apprentissage à l'enseignement peuvent être plus ou moins difficiles selon l'expérience de chacun. Peu importe le défi, il n'en demeure pas moins que comme stagiaire, vous représentez un modèle pour les élèves tout comme l'enseignant qui vous accueille dans sa classe.

Par vos gestes, vos paroles, vos attitudes, vous reflétez les valeurs du milieu scolaire, de votre future profession et de la société dans laquelle vous évoluez. Vous devez donc agir de manière éthique et responsable à l'égard des élèves, des enseignants, des parents, de la direction et des différents intervenants du milieu scolaire et dans le respect des principes fondamentaux de la profession enseignante. Ce rôle de modèle lié à votre statut de stagiaire peut vous sembler contraignant, voire irritant pour certains, mais cela fait partie du savoir-agir professionnel et demeure incontournable.

En partenariat avec les comités de concertation du Grand Montréal (universités, commissions scolaires, syndicats et MELS), ce guide a été élaboré afin que vous soyez en mesure de comprendre et de maintenir des normes élevées en matière de conduite professionnelle et de responsabilités morales.

Il peut également soutenir la réflexion des différents intervenants en formation à l'enseignement et leurs actions en cas de problèmes d'éthique.

¹ Inspiré, entre autres, du dépliant sur le rôle de modèle en éducation, Service des ressources humaines, Secteur du soutien aux établissements, Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, 2010

1. Comportements appropriés du stagiaire

La compétence 12 Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions est déjà définie dans les grilles d'évaluation des différents programmes de formation à l'enseignement. Le Guide du savoir-agir professionnel du stagiaire appuie ces grilles et les complète en mettant en perspective les comportements appropriés du stagiaire.

Ainsi, à partir du moment où vous êtes informé de l'endroit où vous réaliserez votre stage, pendant et après le stage, il importe que vous fassiez preuve de comportements appropriés I) au regard des aspects organisationnels du stage II) au regard de la profession, des différents intervenants et des élèves et III) au regard de l'utilisation d'outils électroniques.

I. Au regard des aspects organisationnels du stage

- Communiquez avec votre enseignant associé de manière respectueuse (téléphone, courriel). Évaluez si le message de votre répondeur téléphonique personnel est de niveau professionnel ou pas et modifiez-le au besoin (ex. : est-il naïf ou trop familier?).
- Soignez votre écriture dans vos communications par courriel (messages clairs, succincts).
- Prenez rendez-vous pour rencontrer votre enseignant associé et respectez vos engagements (ex. : heure de rencontre).
- Assurez-vous que certains agissements ne soient pas perçus comme du harcèlement par le milieu scolaire (ex. : fréquence des appels, des messages, visite impromptue).
- Assurez-vous de bien connaître le code vestimentaire de votre milieu de stage et des exigences quant au respect de celui-ci par le stagiaire.
- Assurez-vous d'utiliser un langage approprié (ex. : est-ce que vous devez éviter le tutoiement avec les enseignants, les parents, la direction et les différents intervenants du milieu scolaire? Quelle est la culture de votre milieu de stage à ce propos?).
- Prenez soin d'organiser votre horaire de manière à être



disponible pour planifier ou échanger sur toutes questions relatives au stage ou à la profession enseignante selon les ententes avec votre enseignant associé.

- Abstenez-vous de vous présenter dans votre milieu de stage sous l'effet de l'alcool ou de drogues. Respecter la réglementation sur le tabac dans votre milieu de stage.
- Assurez-vous du consentement des enseignants avant d'utiliser ou de conserver leur matériel. Assurez-vous de rapporter au moment prévu le matériel emprunté.

II. Au regard de la profession, des différents intervenants et des élèves

- Respectez les règlements, politiques, objectifs et valeurs de votre milieu d'enseignement.
- Faites preuve d'ouverture, de respect et de courtoisie dans vos relations avec les élèves, les enseignants, les parents, la direction et les différents intervenants du milieu scolaire.
- Respectez la vision d'enseignement et les compétences de votre enseignant associé et des différents intervenants (enseignants, direction, personnel non enseignant).
- Travaillez en collaboration dans le respect des rôles de chacun (ex. : le stagiaire n'est pas un collègue de travail de l'enseignant associé). Évitez toute forme de discrimination à l'égard de tous.
- Respectez la confidentialité de toute information verbale ou écrite (ex. : rapport, document institutionnel), particulièrement en ce qui a trait aux dossiers des élèves.
- Agissez envers les élèves avec justice et compréhension dans le respect de leur dignité.
- Évitez tout type de familiarité avec les élèves, les enseignants, les parents, la direction et les différents intervenants du milieu scolaire.
- Évitez tout geste ou propos qui pourrait avoir une connotation amoureuse ou sexuelle ou une connotation de violence avec un élève ou les membres du personnel, que cette connotation soit explicite ou non.

- Évitez toute sortie à caractère privé avec un élève ou les membres du personnel, même à leur demande.
- Abstenez-vous de propos diffamatoires, médisances ou oui-dires oraux ou écrits à l'égard d'un enseignant ou professeur des milieux scolaires et universitaires.
- Évitez tout type de comportement qui pourrait avoir une incidence sur votre réputation (ex. : lors de sorties dans des bars)

III. Au regard de l'utilisation d'outils électroniques

L'utilisation d'outils électroniques est de plus en plus répandue comme moyen de communication (téléphone cellulaire, courrier électronique, réseaux sociaux ou autres). La CSQ a d'ailleurs élaboré un document fort intéressant sur les médias sociaux, des outils aussi utiles que redoutables que vous trouverez sur le site du Bureau de la formation pratique au www.stages.uqam.ca ou au www.csq.qc.net.

Il est important que vous preniez conscience que plusieurs informations d'ordre personnel ou professionnel peuvent ainsi se promener sur internet et se retrouver sur l'ordinateur des enseignants, des élèves, des directions d'établissement et d'un éventuel employeur. Que ce soit dans l'établissement scolaire ou à l'extérieur de ces murs, à partir du moment où vous êtes stagiaire, vous devez agir avec discernement, exercer votre jugement et être prudent quant aux contenus (écrits ou photos) diffusés à très large échelle.

Par ailleurs :

- Abstenez-vous d'utiliser votre téléphone cellulaire, téléphone intelligent ou autre outil de communication durant la classe ou dans des réunions à des fins autres que pédagogiques.
- Abstenez-vous de photographier ou d'enregistrer des élèves à des fins autres que pédagogiques. Si tel est le cas, assurez-vous d'obtenir l'accord des parents.
- Abstenez-vous de photographier ou d'enregistrer des situations d'enseignement de votre enseignant associé ou autre intervenant à des fins autres que pédagogiques.



- Assurez-vous de ne jamais transmettre d'information relevant de la vie privée des élèves, du personnel scolaire et des parents.
- Assurez-vous de ne jamais transmettre d'information relevant de la vie professionnelle de l'enseignant associé et du personnel scolaire.
 - Évitez de donner aux élèves votre adresse courriel à des fins autres que pédagogiques.
 - Évitez de communiquer avec des élèves sur des réseaux sociaux sur le web à des fins autres que pédagogiques (ex. : Facebook, Twitter, etc.).

Conclusion

Les exemples contenus dans ce document ne reflètent qu'une partie de l'ensemble des comportements liés au savoir-agir professionnel du stagiaire. Votre jugement professionnel devrait vous amener à discerner les valeurs en jeu dans vos actions ou interventions pour une conduite éthique et responsable.